GAZETTE DES ARDENNES

Magasin incendié aux Usines du Creusot.

Un incendie s'est déclaré aux usines Schneider, dans un magasin des colis, où de grandes quantités d'approvisionnements furent la proie des flammes. Malgré la promptitude des secours, qui moins d'une heure, un bâtiment long de soixante mètres a été entièrement consumé. On est parvenu, malgré l'abondance de matières inflammables, à protéger, après un labeur acharné, les parties de l'usine situées à proximité.

Le feu a été communiqué par un court-circuit. Les dégâts ne sont pas encore évalués, mais ils atteindront un chiffre très élevé.

M. Vandervelde victime d'un accident d'auto.

On mande du Havre :

L'auto qui ramenait du front le ministre des finances de Belgique a versé par suite d'un accident, le ministre a été blessé à une jambe, l'état général du blessé est satisfaisant.

M. Vandervelde a été transporté dans un hôpital de l'arrière où il est resté en traitement.

Les députés nationalistes irlandais ne siégeront pas à Westminster.

On télégraphie de Dublin que sir Herbert Samuel, ancien ministre de l'intérieur, a eu deux cette ville une entrevue avec un bon nombre de libéraux de l'Ulster, qui lui ont déclaré que le parti libéraliste n'a aucune intention de se rendre la semaine prochaine aux Communes pour l'ouverture du Parlement, contrairement à ce qu'on avait tout d'abord annoncé.

Coups de feu sur un wagon-restaurant.

Un coup de révolver a été tiré sur le wagon-restaurant du train Paris-Caen, qui part de Saint-Lazare à 17 heures et qui allait alors arriver en gare de Mantes, entre Mantes et Evreux. Le cuisinier, Mme Mathieu, a été blessée.

Au moment où elle a été blessée, elle venait d'apercevoir un militaire couché sur le talus de la voie Paris-Cherbourg. Elle croit que c'est lui qui a tiré.

Un petit-fils tue sa femme.

On mande de Marseille :

Le sergent Gaston Perrier, vingt-deux ans, du 8e colonial, arrivant hier de Paris en permission sans prévenir sa femme, dont il soupçonnait l'infidélité, la rencontra vers minuit alors qu'elle sortait d'un music-hall en compagnie d'un individu. Il suivit le couple, puis, dans la rue Beaumont, sortant son revolver il fit feu sur elle. La jeune femme tomba foudroyée.

Perrier s'est constitué prisonnier.

Un drame à Bar-sur-Aube.

A Bar-sur-Aube, M. Aubert, quarante ans, mobilisé dans une usine de guerre, tire sans intimider, sur une jeune femme divorcée, qu'il désirait épouser, plusieurs coups de revolver. Puis se retirant sur la toiture d'un restaurant, il se précipite dans la rue. Relevé le crâne fracturé, il meurt aussitôt.

Un receveur attaqué en plein jour.

On mande de Brest :

M. Bézieu, employé à la Trésorerie générale, sortait de la Banque de France où il venait de retirer, ayant dans un portefeuille 300,000 francs environ. Deux jeunes gens, qui semblaient le guetter, se précipitèrent sur lui. Tandis que l'un d'eux lui portait un coup de poing en plein visage, l'autre essayait de s'emparer de l'argent.

M. Bézieu ne lâcha pas son portefeuille et lutta avec son agresseur. Ce dernier, plus vigoureux, parvint à le terrasser et lui arracha la sacoche.

Poursuivi par un sous-officier d'infanterie et se voyant sur le point d'être rejoint, il laisse tomber les valeurs et disparaît. La police recherche activement les auteurs de cette tentative.

Sept Chinois en conseil de guerre.

Le conseil de guerre de Marseille a condamné à des peines variant de un à deux ans de prison et de 50 à 100 francs d'amende sept Chinois travaillant au Poutin (Ardèche), qui, par vengeance, avaient attaché à des arbres et cruellement martyrisé deux ouvriers français.

Un faux sous-lieutenant.

Un troupier portant l'uniforme de sous-lieutenant, arrêté sous la triple inculpation de désertion, d'escroqueries et de port illégal d'uniforme, a tenté d'échapper des mains d'un garde de Paris, au Palais de Justice, et a blessé son gardien. Le prisonnier n'est d'ailleurs pas allé loin, car, peu familier avec le dédale des couloirs du Palais de Justice, il s'est engagé dans une galerie sans issue et s'est fait rejoindre sur-le-champ.

Ce prisonnier se nomme Fauquet, du 43e d'artillerie, déserteur depuis le 23 mars d'une ambulance à Vitry-le-François. Venu à Paris, on ne le retrouve que sous les dehors d'un brillant sous-lieutenant.

Fauquet simulant une blessure à la jambe et marchant avec peine, montait le petit escalier en colimaçon de la « Sourdière » à la police correctionnelle.

Soudain, il lance un coup de pied en pleine poitrine au garde Cadoux qui l'accompagnait et celui-ci roule jusqu'au bas de l'escalier pendant que le prisonnier s'élançait au devant. Il passe maladroitement son bras dans un carreau qui tombe avec fracas, attirant l'attention sur lui. Un garde l'empoigne et, quelques instants après, Fauquet se trouvait devant son juge, le capitaine Martin-Legeay, du 1er conseil de guerre.

L'évasion ayant échoué, le malfaiteur imagina un autre stratagème : il devint subitement idiot, répondant par des silences aux questions du capitaine et montrant son crâne qu'il disait troué de toutes parts.....

Fauquet a été reconduit à la prison du Cherche-Midi. Un médecin spécialiste des maladies mentales du Val-de-Grâce va l'examiner.

Exorcé.

La police a arrêté pour escroqueries un nommé Auguste Fraclet, qui sous prétexte d'aider les réfugiés à trouver un logement, se faisait remettre des arrhes ; il présentait même une quittance de loyer qu'il se faisait payer pour la location d'un local qui n'existait pas.

Pour échapper à la réquisition.

On mande de Mordeaux :

Un certain nombre d'individus qui spéculaient sur les besoins avaient trouvé un procédé original pour échapper à la réquisition. Il consistait à épouser, d'un accord entre eux, le lieu de la tenue des fêtes et marchies. Toutefois de testimoni et commissionnaires se donnaient rendez-vous dans des endroits convenus et lorsque les agents de la réquisition se présentaient sur les champs de foire habituels, ils n'y trouvaient ni animaux, ni parfois même de foire.

Jusqu'au jour où elle a été blessée, elle venait d'apercevoir un militaire couché sur le talus de la voie Paris-Cherbourg. Elle croit que c'est lui qui a tiré.

Fauquet a été reconduit à la prison du Cherche-Midi. Un médecin spécialiste des maladies mentales du Val-de-Grâce va l'examiner.

Quinze jours après une décision ministérielle instituait les bons de tabac pour l'armée.

Dieu donne aux dévits un Canrobert !

Croquis parisien

A l'américaine.

A Montmartre. Un bar « genre anglais ». Sept heures du soir. Dans un coin, à une petite table, deux jeunes femmes, « genre anglais », également, causent avec deux officiers américains, aux visages roses, éveillés et jeunes.

La porte s'ouvre. Entre un couple : elle, jeune, 18 ans peut-être, de satin habillée coiffée d'un chapeau orné d'aigrettes et multiples qu'on direlt un immense plumeau ; lui, le chef couvert d'un feutre gris trop clair, les mains gantées de beurre frais. Le reste du Paris-Royal. Et pendant que le taxi qui les a amenés attend à la porte, elle et lui s'asseoient sur un haut tabouret et se mettent gravement à leter un cocktail champagne.

Une minute s'écoule. Soudain, l'un des officiers américains, qui a observé silencieusement et attentivement l'entrée du couple, se dresse. Le revolver sorti et brandi sur la figure de l'homme au feutre gris, il commande ;

— Hands up !

L'homme lève les mains. Le camarade de l'officier américain, qui s'est levé à son tour, sort des menottes de sa poche, les passe au « suspect », et le trio sort. Le taxi, qui attend le riche client à la porte, file vers une destination inconnue, où trop connue.....

Seule, sur son tabouret, la jeune femme au chapeau empiané demeure immobile, figée dans la stupéfaction. Il y avait quatre jours qu'elle le connaissait.

Petits Renseignements

La « Gazette » publie régulièrement une rangmagnanime possible qui est sont parvenus. Par limite n'est ni nécessairement responsable de leurs der recherches de n'importe quel genre, il est donc inutile d'adresser de pareilles demandes à la rédaction

PETITS RENSEIGNEMENTS ARDENNAIS.

Authe. — Mme George Amédée (h. s.).

Charleville. — Mm. Louis Legrand, Gabriel Flion, Antoine Delsberg (h. s.).

Deville. — Mm. Annie et Eugène Auguste Grimond, prisonnier, est très rapatrié.

Mocrest. — Le journal des Ingis Mohet (h. s.).

Mesgnières. — M. Lemm Dubois (h. s.).

Renwez. — M. Maurice Brebus (h. s.).

Les Mazets. — M. Louise Thevenet a été tombe par explosif.

Rimogne. — M. et Mme Bourgery-Canon annoncent la mort de leur fils Pierre, décédé dans sa 20e année.

Romilly. — Le Lieutenant Berey a été promu Capitaine.

Travet. — M. et Mme René Servais annoncent la mort de leur fils Victor, tué à l'ennemi au Sud Est, le 10 cou 8.

Mazys — M. Camille Pelliot (h. s.).

Blanchis. — Le journal Lorrain Belgique (h. s.).

Lamour. — Mm. Jean Magnette et Henri Rousseau (h. s.).

Londinconrt. — On annonce la mort de Mme Berthrand-Augustin-Emile Lacquin-Bonnet, décédée à l'âge de 67 ans, à Grenoble (Isère).

Margut. — M. Lucien-Leroy (h. s.).

Remilly-les-Pothées. — Mm. Maurice Simonet, Marcel Rousseau (h. s.).

Monthy-St.-P. — M. Gaston-Raymond Remaux (h. s.).

Monigbon. — La famille Albert Fécourt (h. s.).

Les Petites-Armoises. — M. Edmond Berthelot (h. s.).

Rethel. — M. et Mme Lucien Zimmermann annoncent le mariage de leur petite fille Jeanne, M. maurice Jeanne (h. s.).

Rimogne. — M. Marc Schnipfer (h. s.).

Saint-Morel. — M. Maurice Boshomme (h. s.).

Sapogne-Feuchères. — On annonce la mort de leur neveu, Mr. Gertin, décédé à Chauvoz, le 28 avril, dans sa 9 e an.

Sedan. — M. Léon Parent, prisonnier, a été rapatrié.

Sedan. — MM. Jules et Victor Chartier (h. s.).

Signy-l'Abbaye. — M. Paul Godfroy (h. s.).

Stonne. — M. Félix Meurisse a été rapatrié d'Allemagne.

Vernaux. — M. Léon Hasse (h. s.). On annonce la mort de M. Nicolas et Bouthonnier. Sur sa tombe on déposera la gerbe offerte par M. Lemmin, conseiller municipal de Rethel.

Vrizy. — M. L. Edm. Tarenier (h. s.).

VIENT DE PARAITRE

L'ÉDITION ILLUSTRÉE N° 69

DE LA

Gazette des Ardennes

Huit pages de texte avec nombreuses illustrations contenant entre autre :

L'AME DES BLÉS, nouvelle de L. Vernat
PRINTEMPS ROUGE, poésie
LES OBSÈQUES DE M. BRUXELLE, maire de Mézières, (3 photographies)
DEUX GROUPES De PRISONNIÈRES DE GUERRE ARDENNAIS
VUE DE LAON, prise d'un avion
etc., etc.

PRIX : 20 CENTIMES

LA GAZETTE RÉGIONALE

ANZIN (Nord).

En avril 1918 il y a eu : 8 naissances (2 sexe masculin, 1 sexe féminin) ; 10 décès (5 hommes, 11 femmes), se décomposant ainsi : personnes de 20 à 40 ans, 3 ; de 41 a ou ans. 3 ; au-dessus de 60 ans. 10.

La mortalité chronique a causé 7 décès : la tuberculose chronique, 3 ; l'artérioscardiaque aigue, 1 ; l'entérite tuberculeuse aigue, 1 ; l'embolie aigue, 1 ; les autres maladies, 3.

TOURNAI (Belgique).

Depuis quelque temps, nos « chers amis » les aviateurs anglais survolent notre région et laissent trace de leur passage.

Mais ce soucier du résultat qu'ils obtiennent — toujours presque nul au point de vue militaire — ils viennent plutôt jeter la consternation parmi nous. Des quantités de bombes sont tombées dans plusieurs endroits tuant et blessant des innocents. Les récentes attaques prouvent la maladresse des pilotes car deux quartiers très peuplés offrent un aspect lamentable.

Si c'est ainsi que l'Angleterre mène la guerre pour obtenir la victoire finale, nous en sommes loin ! Nous commençons à douter de leur performance relative à grands fracas dans leurs communiqués. Nous avons pu constater de visu leur savoir faire.

Nous protestons énergiquement contre ces procédés barbares qui tirent au quelque sorte la criminalité. Par les attaques aériennes sur les villes ouvertes belges, où se déroule ce que fait, en l'occurrence notre gouvernement exilé au Havre.

Notre population, qui a déjà tant souffert des horribles conséquences de cette guerre, demande la suppression de ces monstrueux agissements.

Si le gouvernement belge le voulait, il pourrait intervenir. Seulement — oui malheureusement — il n'est pas le seul à le vouloir. Les puissances Nations, le pays des soi-disant champions de la civilisation, du progrès et de la liberté ne rougissent pas s'inclner devant la voix belge. C'est pour cette raison qu'il est bon de rappeler à l'organisation à pourquoi la Belgique se bat. Elle le fait non pas pour la défense de son territoire, mais bien pour servir les intérêts anglais. L'opinion commence à comprendre la vérité qu'on lui cache depuis quatre ans.

Il faut détruire, anéantir... direz-vous ? Parfait ! Nous sommes d'accord. Mais lorsque le malheur aura touché votre demeure par les exploits de ces incursions intempestives, vous remarquerez tout autrement et vous reconnaîtrez alors le sort de vos co-sinistrés d'hier.

VALENCIENNES (Nord).

Un accident mortel occasionné par l'imprudence de la victime s'est produit le dimanche 14 mai, à l'intersection du boulevard Froissart et de l'avenue Ferrand, vis-à-vis de la Chambre de Commerce. Le nommé Gaston Cachera, âgé de 11 ans, domicilié à Anzin (Nord) chez sa mère, était monté probablement sans autorisation sur un tramway. Pendant la marche, il voulut descendre, mais malheureusement il tomba sur les rails et une des voitures du convoi lui passa sur le corps qui fut affreusement meurtri.

En 1914 il y a eu :

779 naissances (654 légitimes et 125 illégitimes) ; 776 décès civils et 174 mariages.

En 1915 il y a eu :

369 naissances (305 légitimes et 64 illégitimes) ; 650 décès civils et 6 mariages.

DERNIÈRE HEURE

Service spécial de la « Gazette des Ardennes »

LES ALLEMANDS A SOISSONS !

Le bulletin officiel français du 30 mai, 1 h. 50 du matin, annonce qu'après une violente résistance et des combats dans les rues, les troupes françaises ont abandonné Soissons.

Le même communiqué ajoute que sur l'aile droite les troupes françaises couvrant Reims se sont repliées derrière le canal de l'Aisne.

BRIAND.

Genève, 29 mai 1918.

Le procès contre M. Pais-Séailles a remis en évidence la personnalité politique de M. Briand. Dans cette affaire, il s'agit en effet de l'expédition de Salonique. Mais M. Briand est l'un des principaux auteurs.

Cité comme témoin, en même temps que les anciens ministres Painlevé et Viviani, M. Briand aurait produit, paraît-il, une grande impression. Les amis de M. Briand se demandent si Clemenceau va ou pas faire arrêter Briand comme il a fait arrêter Caillaux.

REIMS.

Berlin, 29 mai 1918.

Les Français ont pratiqué opiniâtrement que jamais aucun poste d'observation militaire n'avait été établi sur la tour de la cathédrale de Reims. Or les Allemands sont à même de donner le nom de Portlier français qui, d'après ses propres indications, a fait le service d'observation sur la cathédrale jusqu'à fin avril ; c'est Portlier d'artillerie Edouard-Albert Bandelt, qui dans la vie privée est employé au « Crédit Lyonnais ».

En face de cette précision, le sang-froid français continuera-t-il à aller ?

Calendrier rétrospectif de la grande guerre

31 mai 1917. — Rien d'essentiel.

Le Miroir DE LA PRESSE ALLIÉE

31 mai 1917.

Extrait du « Figaro » :

L'OFFENSIVE DU BROUSSILOFF. — Un radio de Rome annonce, d'après un rapport reçu de Saint-Pétersbourg, que le général Broussilof a déclaré que son armée est prête à prendre une offensive d'une durée ininterrompue de plusieurs mois.

Extrait du « Petit Journal » :

LE COUP DE GRACE AUX ESPOIRS ALLEMANDS. — Le professeur Michael a déclaré samedi, à une réunion de l'Académie des sciences, qu'une invention permettant de détruire les sous-marins a été faite et que les hommes de science entendent cette fois donner le coup de grâce aux espoirs allemands. Cette invention sera bientôt entre les mains des Alliés.

M. A. Michael est professeur de chimie organique de l'Université d'Harvard et ancien élève de l'école de médecine de Paris.

VIENT DE PARAITRE !

GUIDE ALLEMAND de Mézières-Charleville

Avec plan des deux villes, nombreuses illustrations, 94 pages, par le correspondant de guerre

W. Schauermann

Prix : Mk. 1.50

En vente à la librairie de la « Gazette des Ardennes », Cours d'Orléans, 21, à Charleville.

Nos lecteurs du dehors peuvent adresser leur commande, soit à la Kommandantur, soit aux dépositaires ou marchands de la « Gazette ».

VICTIMES DE LA GUERRE

dans la population civile des territoires occupés

La « Gazette des Ardennes » publie régulièrement sous cette rubrique spéciale, les noms de personnes civiles françaises ou belges, tuées ou blessées à l'arrière du front allemand, par le feu de l'artillerie des Alliés ou par les bombes des aviateurs français et anglais.

A LAON (Aisne).

Les 24 et 25 mai 1918.

Barsicaud Edouard, 22 ans, tué.
Eloy Gaston, 24 ans, tué.
Chaffois Emile, 25 ans, tué.
Kretschmar Charles, 10 ans, tué.
Dessain Camille, 40 ans, blessé.
Thibert Annet, 50 ans, blessé.
Labjois-Michaux Eugénie, 31 ans, grièvement blessée.
Labjois René, 8 ans, blessé.

LIBRAIRIE DE LA GAZETTE
Charleville, Cours d'Orléans 21
Grand choix de nouveautés littéraires
Tous recommandons :

La Décadence de l'Angleterre
John L. Stoddard
Prix : M. 1.—

LES POURPARLERS DIPLOMATIQUES
Jacques Reboux
Prix : M. 1.50.

Tous les livres et brochures vendus à la « Librairie de la Gazette » sont également envoyés à tous nos lecteurs des provinces occupées.

S'adresser aux dépositaires de la « Gazette ».

Un s'abonne à la « Gazette des Ardennes » dans tous les bureaux de poste.

Feuilleton de la « Gazette des Ardennes » 5

KARL MAY.

Le Corsaire

Traduit de l'Allemand par FRANÇOIS PARNY

— Mais on me refuse toute occasion de me distinguer... on ne veut pas d'un officier qui nourrit la conviction que c'est, tout autant que le vent, la main de Dieu qui dirige son navire.

— Alors, change de conviction !

Burcouf recula d'un pas.

— Citoyen Bonaparte, s'écria-t-il, tu te moques de moi. Catholique je suis, et catholique je mourrai. Je suis Français et je le resterai, quoiqu'en Angleterre on m'ait fait des offres qui me promettent la réalisation de mon plus ardent désir. Je veux combattre contre ma patrie, je veux combattre pour elle, et si l'on ne me donne pas de navire, je saurai bien en prendre un.

Bonaparte fit un geste d'impatience.

— Tu rêves, dit-il sechement.

— Robert Surcouf ne rêve jamais, citoyen capitaine, c'est en toi que je mets mon dernier espoir. Donne-moi un navire ou petit bateau dont je puisse faire un

L'auteur de ce récit, auquel la guerre actuelle donne un intérêt particulier, est le fameux conteur allemand Karl May, mort en 1912, à l'âge de 70 ans. Il avait publié ce récit en 1886. La « Gazette des Ardennes » le reproduit avec l'autorisation de l'éditeur (Karl-May Verlag à Radebeul) qui en a publié en volume l'original allemand et la traduction française (prix 1 Mark).

Tous droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

brûlot, et tu verras que je fais sauter le vaisseau amiral ennemi.

— Ici ? dans le port de Toulon ?... Précédemment, tu rêves. Citoyen Surcouf, je me t'écoute plus... Tu peux te retirer.

— C'est là ton dernier mot ?

— Oui.

— C'est bien... J'ai fait mon devoir et, désormais, je serai libre d'agir à ma guise. Un temps viendra où les flottes de la France auront disparu des mers, où l'on cherchera en vain un homme qui sera assez fièrement le pavillon triomphant et le mener à la victoire. C'est alors qu'on se souviendra du citoyen Bonaparte, on l'appellera, mais il ne sentira pas l'appel.

— Allons, tu divagues ! On ne t'appellera jamais. Que ferait-on de toi ? La France a besoin d'hommes prudents et réfléchis, mais non pas de jeunes audacieux à la tête bourrée d'idées romanesques. Demain je l'aurai oublié, tel et tes rêves.

A ces mots, Surcouf se rapprocha résolument de son interlocuteur, et, saisissant un pistolet, le brandit sur l'épaule de l'officier.

— Citoyen Bonaparte, dit-il, je ne veux pas te traiter la pareille. Je te dis franchement que je te crois un homme qui fera son chemin. Un jour viendra où sur ton chemin tu rencontreras de nouveau Robert Surcouf et tu regretteras de t'avoir si vite oublié. Tout est fini entre nous pour toujours... Avant de partir, permets-moi une question. Que vas-tu faire du père Martin, mon compagnon ?

— Cela ne te regarde pas. Il a entrepris les lois de la Convention. La justice suivra son cours.

— Il a obéi à Dieu plus qu'aux hommes : Dieu le protégera ! Vous tâcherez en vain, allez, de destituer l'Eternel ; vous trouverez difficile de régimber contre l'aiguillon...

11. — Le Forceur de blocus.

Le soir du même jour, le père Martin se trouvait seul dans sa prison. On l'avait informé que son compagnon était libre et ne reviendrait pas. Au loin, on entendait tonner dans la nuit la voix d'airain du canon, et, dans la cour, retentissait sur des pavés le pas monotone de la sentinelle placée sous la fenêtre de la cellule occupée par le moine.

Dans les rues de Brest, des soldats, en groupes, causaient avec animation du bombardement nocturne. On le considérait généralement comme le signe d'une impulsion énergique que le capitaine Bonaparte, le nouveau commandant de l'artillerie, ordonnait donner au siège, et l'on exprimait l'espoir de la voir bientôt couronnée de succès.

C'est à peine si les soldats qui stationnaient devant la grande porte prêtaient attention à un officier qui descendait la grand'rue en faisant sonner ses éperons. Il pénétra dans la maison, traversa sans s'arrêter l'allée et entra dans la cour. A sa vue, le factionnaire interrompit la promenade et présenta ses armes.

— Citoyen, comment t'appelles-tu ? demanda d'un ton bref l'officier.

— Etienne Girard, mon lieutenant.

— Allons, citoyen Girard, ouvre-moi la cellule du prisonnier.

Le soldat s'empressa d'obéir. L'officier, s'arrêtant sur le seuil, cria dans l'obscurité :

— Citoyen Martin, suis-moi ! Tu vas avoir l'honneur de paraître devant le général, qui l'attend dans la redoute, face de la ville.

Le prisonnier se leva docilement et sortit. L'officier glissa dans la main du soldat une enveloppe cachetée, en disant :

— Voici le papier qui certifie que tu m'as remis le prisonnier. Tu le remettras au capitaine Bonaparte dès qu'il sera de retour. Tu as relevé de la faction.

L'officier, suivi du prêtre, sortit dans la rue, dépassa le corps de garde placé à l'entrée de la ville et s'engagea sur la grand'route de Toulon. Arrivé en pleine campagne, il changea de direction et prit à travers champs. Tout à coup il s'arrêta et, se retournant vers son compagnon, il dit d'une voix sévère :

— Citoyen Martin, tu es devant ton juge.

Le prêtre leva la tête.

— Toi...? dit-il. C'est toi qui es mon juge ?

— Oui. Mais je suis un bon juge... je t'apprends.

Et d'une voix toute différente de celle dont il avait parlé jusque-là, il ajouta en riant :

— Ah çà, père Martin, tu ne me reconnais donc pas ?

Au son de cette voix, le prêtre fit un haut-le-corps de surprise.

— Robert Surcouf ! s'écria-t-il. Est-ce possible !

— Chut, pas si haut ! Il y a là-bas des gens qui s'intéressent beaucoup à nous.

— Mais comment es-tu arrivé jusqu'à moi ?... D'où as-tu cet uniforme ? Sais-tu que tu risques gros ?

— Bah, ces peintres et ces médecins qui s'avisent de jouer au général ne sont pas bien dangereux. Il n'y a que ce petit capitaine Bonaparte dont il faille se méfier un peu.... Tu me demandes comment j'ai fait pour arriver jusqu'à toi ? Tiens-gîtes-tu donc que Robert Surcouf soit homme à ne pas tenir ce qu'il promet ? Et cet uniforme ? C'est tout simplement l'habit d'un douanier qui n'en a plus besoin depuis le jour où il est monté sur l'échafaud.... J'ai, par ici, quelques amis sur lesquels je peux compter.... Mais laissons cela et occupons-nous de toi. Tu vas être libre. Que comptes-tu faire ?

— Quand je t'ai reconnu, j'avais l'intention d'aller chercher un asile en Italie.

— Tu iras, mon père. Je connais de braves gens que tu auras à Frejus, et qui de là te feront passer le mer.

A un léger sifflement qu'il fit entendre, deux formes humaines émergèrent de l'ombre de la nuit.

— Voici le digne père Martin, mes amis. Je vous le confie parce que je sais qu'entre vos mains il sera en sûreté et que vous veillerez sur lui comme je le ferais moi-même.... Rendez-moi maintenant vos barbes et reprenez cette défroque..... Et là-dessus, mon père, disons-nous adieu. Nous allons, tous les deux, quitter ce pays, et probablement nous ne nous reverrons jamais. Prie pour moi, car la prière d'un juste est puissante et j'aurai besoin de secours au milieu des dangers que je vais affronter.

Dieu te bénisse, mon fils Je....

Il s'arrêta court, car Surcouf venait de lui glisser dans la main un petit paquet. Le prêtre sentit au toucher que c'était de l'argent, mais avant qu'il eût pu le refuser, le marin avait disparu dans la nuit, et il ne resta plus au religieux qu'à suivre les deux inconnus.

Une demi-heure plus tard, Bonaparte rentra au quartier général, et Etienne Girard s'empressa de lui remettre le document que lui avait confié C'était en effet un accusé de réception, rédigé en ces termes :

« Au citoyen capitaine Bonaparte.

« Je certifie avoir pris livraison d'un « détenu du nom de Martin, missionnaire « de l'ordre du Saint-Esprit. Je l'ai rendu « à la liberté pour le soustraire à des « juges iniques et pour prouver au ci- « toyen Bonaparte que le citoyen Sur-

« couf ne sait pas seulement rêver, mais « aussi agir. Il a promis d'aller prendre « un navire et on ne lui en donne pas, et « il tiendra parole.

« Robert Surcouf. »

Bonaparte se fit rendre compte par le soldat de ce qui s'était passé, puis, ayant relu la lettre, se mit à réfléchir. Fallait-il punir le factionnaire de s'être laissé tromper par le rusé marin ? Non !

Sur un geste de son supérieur, Girard se retira, heureux d'en être quitte à si bon marché, car il avait bien compris qu'il devait y avoir quelque chose de louche dans son cas.

L'affaire en resta là, Bonaparte le jugeant trop peu intéressante pour la poursuivre.

Il allait, d'ailleurs, avoir de plus graves sujets de préoccupation que l'évasion d'un prêtre rebelle.

Les républicains Carteaux et Doppet s'étaient mis à la tête de la révolte et, pour s'emparer de la place importante de Toulon, ils avaient résolu de la bombarder pendant trois jours, au bout desquels la ville devait être emportée d'assaut.

(A suivre.)

UNIVERSITÄTS-BIBLIOTHEK HEIDELBERG
http://digi.ub.uni-heidelberg.de/diglit/feldztggazarden1918/0332